

Mme Guyomarc'h, Proviseur,
M. Brenier - R. Delord,
Professeurs de Latin
au Lycée - Collège du Diois.

Aux Parents d'élèves des classes de 6^{ème} du Collège du Diois.

Objet : L'Option latin au Collège.

Madame, Monsieur,

Pourquoi faire du latin ?

Cette question est posée, à vous et à votre enfant, alors que le troisième trimestre se termine et que l'année scolaire prochaine se profile à l'horizon, avec pour les sixièmes le choix éventuel d'une langue ancienne, le latin. Cet enseignement optionnel facultatif est étalé sur trois ans, de la cinquième à la troisième, au rythme de deux heures hebdomadaires en cinquième puis trois en quatrième et troisième.

Cette année, votre enfant a découvert un certain nombre de textes fondateurs, dont la plupart sont issus de l'antiquité gréco-romaine. Le choix de l'option se justifie ainsi par sa dimension culturelle : avoir accès à des œuvres qui ont contribué à la richesse de notre identité contemporaine. En effet, si l'on observe l'Europe d'aujourd'hui, la grande majorité des pays qui la composent a bénéficié des apports de la civilisation romaine.

Ainsi, un élève latiniste comprendra-t-il mieux notre monde, à travers l'étude de la langue et de la littérature latine et de la civilisation romaine (mode de vie et de pensée, architecture, arts, techniques...). Il pourra également découvrir concrètement ce monde à travers les voyages et les sorties découvertes organisées par les professeurs de cette matière.

Votre enfant sera également plus sensible au sens des mots, par l'examen de l'étymologie, non seulement dans sa langue, mais également dans d'autres langues vivantes. Ainsi, du latin " nox, noctis ", la nuit, pourra-t-il déduire, selon les langues vivantes qu'il aura choisies au collège, les mots " night " en anglais, " nacht " en allemand, " notte " en italien, " noche " en espagnol ; il comprendra alors le terme de " noctambule " ou " nocturne " en français. L'étude du latin est évidemment la voie idéale pour renforcer la compréhension des mécanismes des langues étrangères mais aussi et surtout du français.

Le latin permet aussi d'éduquer à la citoyenneté, en apprenant aux élèves ce que notre démocratie doit à son ancêtre, la République instituée à Rome au IV-V^e siècle avant notre ère, qui donna le droit de vote et donc de s'exprimer à ses citoyens.

Le latin est en outre pris en compte dans le contrôle continu pour l'obtention du Diplôme national du Brevet. En effet, il est précisé au Bulletin Officiel du 5 Octobre 2000 : " sont également pris en compte, les points obtenus au dessus de la moyenne de dix sur vingt, dans l'un des enseignements optionnels facultatifs choisis par l'élève, à savoir : le latin (ou une langue régionale), le grec. ". Le latin ne peut donc que faire gagner des points aux élèves pour l'obtention de ce diplôme. Plus tard, pour le Baccalauréat, la note de latin très largement en dessus de la moyenne, s'avère parfois bien utile pour atteindre la mention supérieure (mention elle-même nécessaire pour l'entrée dans certaines écoles), d'autant que le coefficient de l'épreuve facultative de langues anciennes au baccalauréat est tout récemment passé de 2 à 3.

Certes votre enfant ne viendra pas faire du latin pendant trois ans, dans le seul but de gagner des points au Brevet ou au Baccalauréat, mais en plus d'un apprentissage de la rigueur, des inestimables acquisitions de vocabulaire, de grammaire, de civilisation que le latin apporte, votre enfant verra son travail légitimement reconnu et récompensé.

Enfin, contrairement à des idées reçues qui ont la vie dure, les disciplines littéraires et les langues anciennes en particulier offrent, quelle que soit la filière dans laquelle elles sont suivies, des débouchés variés sur le monde du travail. Après une série L ou ES, elles ouvrent sur les métiers de la culture, les métiers du livre et des bibliothèques, concours des collectivités territoriales, métiers du journalisme, métier d'enseignant, etc. Après une série S, latin et grec seront de formidables atouts supplémentaires pour ceux qui se destinent aux études supérieures en sciences, médecine, droit, etc.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous avez bien voulu porter à la présente lettre, nous vous encourageons, pour plus de renseignements sur le latin à prendre contact, avec l'un des professeurs soussignés, par courrier adressé au collège, par téléphone ou encore par e-mail (robert.delord@orange.fr).

Vu, le Proviseur
R. GUYOMARC'H,

R. Delord,

M. Brenier